

Mairie de SAINT-PAUL-EN-FORET

154 Place du Champ de Foire

83440 SAINT-PAUL-EN-FORET



NOTE DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

TABLE DES MATIERES

Table des matières

Présentation et Contexte local	1-2-3
Bilan de l'exercice 2023 - résultats	4
Profil budgétaire 2024	5
Evolution budgétaire	6-7-8-9
Stucture de la dette	10
Tableau du personnel	11-12

L'article 107 de la loi n° 2015-99 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a prévu qu'une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte financier unique (ancien compte administratif) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Présentation du Compte Financier Unique (CFU)

Le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Actuellement expérimental, il a vocation à devenir, dès 2026, la nouvelle présentation des comptes locaux pour le élus et les citoyens.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière
- Améliorer la qualité de comptes
- Simplifier les porcesus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Durant l'expérimentation, un CFU est produit pour le budget principal de la VILLE. En ce qui concerne le budget du CCAS le compte administratif et le compte de gestion reste le document utilisé.

Le Budget

La section de fonctionnement

Elle permet d'assurer le quotidien en regroupant l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- **Les dépenses de fonctionnement** sont constituées des chapitres suivants :
 - **Le chapitre 011 « charges à caractères général »** comprend l'ensemble des charges des structures et des services : électricité, téléphone, eau, carburant, fournitures administratives et autres , entretien des bâtiments et équipements, frais d'affranchissement, primes d'assurances, contrats de maintenance,...

- **Le chapitre 012 « charges de personnel »** comprend les salaires et l'ensemble des charges (cotisations sociales, retraite, médecine du travail, ...).
 - **Le chapitre 014 « atténuations de produits »** correspond aux contributions obligatoires (FPIC – Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales et FNGIR – Fonds de Garantie Individuelle des Ressources) ainsi que le paiement de la redevance des Ordures Ménagères.
 - **Le chapitre 65 « Autres charges et gestion courante »** englobe les frais liés aux élus (indemnités, cotisations, frais de mission), les contributions aux organismes de regroupement, les subventions aux associations, l'ALSH,...
 - **Le chapitre 66 « charges financières »** englobe les intérêts de la dette.
 - **Le chapitre 042 « opération d'ordre »** correspond dotations aux amortissements.
 - **Le chapitre 023 « virement à la section d'investissement »** contribue à l'autofinancement de la section d'investissement.
 - **Le chapitre 67 « charges exceptionnelles »** annulations de titre sur exercices antérieurs
 - **Le chapitre 68 « dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions »** provisions pour contentieux.
- **Les recettes de fonctionnement** sont constituées des chapitres suivants :
- **Le chapitre 013 « atténuations de charges »** comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.
 - **Le chapitre 70 « produits de services et ventes »** concerne les paiements effectués pour occupation du domaine public et les services périscolaires.
 - **Le chapitre 73 « impôts et taxes »** comprend l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF).
 - **Le chapitre 731 « fiscalité locale »** englobe les impôts directs locaux (TF, TFNB, THRS) et la taxe sur les pylônes électriques.
 - **Le chapitre 74 « dotations et participations »** concerne essentiellement les dotations de l'Etat, des subventions (CAF, SYMIELECVAR, ...).
 - **Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante »** concerne les revenus des immeubles et les différents remboursements effectués par les assurances en cas de sinistres.

La section d'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence la section d'investissement est liée au projets de la Commune à moyen ou long term.,

- **Les dépenses :**

Il s'agit de dépenses liées à l'acquisition de mobilier, de mobilier scolaire, de matériel, de matériel informatique, aux travaux (d'éclairage public, de bâtiments, forêts, à l'élaboration du PLU, ...

- **Les recettes :**

Elles comprennent des subventions, des emprunts, le fonds de compensation de la TVA, les taxes d'aménagement, les virements de la section de fonctionnement.

Contexte local

La commune de Saint-Paul-en-Forêt compte 1802 habitants. Elle fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, qui regroupe actuellement 9 villages. La communauté de communes du Pays de Fayence dispose d'une fiscalité propre et perçoit à ce titre la taxe des ordures ménagères, le produit des Impositions Forfaitaires sur les Entreprises des Réseaux (IFER), de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE). Chaque commune reçoit en contrepartie une attribution de compensation. A ce titre, la commune de Saint-Paul-en-Forêt a perçu en 2023 la somme de 15 562,97€.

Bilan de l'exercice 2023

RESULTATS

Le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2023 à fait ressortir les résultats suivants :

- **Budget Ville**

Report d'exécution 2022:

Excédent de fonctionnement :	490 511,02€
Déficit d'Investissement :	- 187 347,25€

Solde d'exécution 2023 :

Excédent de fonctionnement :	174 042,47€
Déficit d'Investissement :	- 24 395,57€

Solde 2023 :

Excédent de résultat de fonctionnement :	664 553,49€
Déficit de résultat d'Investissement :	- 211 742,82€

Reste à réaliser (dépenses/recettes d'investissement engagées sur l'exercice 2023 mais non mandatées ou titrées)

En dépenses :	885,60€
En recettes :	39 000,00€

Le Compte de gestion et le Compte Administratif de l'exercice 2023 à fait ressortir les résultats suivants :

- **Budget CCAS**

Report d'exécution 2022:

Excédent de fonctionnement :	6 136,66€
------------------------------	-----------

Solde d'exécution 2023 :

Déficit de fonctionnement :	2 819,16€
-----------------------------	-----------

Solde 2023 :

Excédent de résultat de fonctionnement :	3 317,50€
--	-----------

Profil budgétaire 2024

Les orientations budgétaires pour 2024 ont pour objectifs de maintenir une gestion saine de la commune et de poursuivre les grands projets entamés sur les exercices précédents.

Pour ce faire les dépenses de fonctionnement continueront à être maîtrisées (charges à caractère général et dépenses de personnel stables) et les recettes employées à bon escient (recherche au maximum de financements extérieurs).

La commune a pris la décision, cette année, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Selon les bases qui ont été notifiées pour l'année 2024 les ressources fiscales pourront être les suivantes :

	Bases 2023	Bases 2024	Taux	Ressources attendues
Taxe foncière (TFB)	3 233 853	3 366 000	26,62 %	896 029 €
Taxe foncière non bâti (TFNB)	30 588	32 600	65,67 %	21 408 €
Taxe d'habitation (TH)	1 407 251	1 355 000	13,46 %	182 383 €
Taxe d'habitation Majoration (MTHS)		182 383	20,00 %	36 477€
Total				1 136 297€

Les projets sont :

- La voirie (chemins divers)
- L'extension du Groupe Scolaire
- Le PLU (compatibilité avec la révision du SCOT Pays de Fayence)
- L'entretien et l'amélioration des bâtiments communaux (Salle A.Bagur, Péguière, Médiathèque, Mairie)
- L'opération embellissement des façades rue St Joseph

ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Dépenses de fonctionnement budget Ville 2024

Chapitres	Réalisations N-2 CA 2022	Réalisations N-1 CFU 2023	Variation réalisations N-1/N-2	Budget N-1	Propositions (BP)	Variation budgets 2023/2024
011	292.541,73	284.374,51	-2,79%	384.539,30	422.261,47	9,81%
012	691.462,71	778.725,31	12,62%	795.153,49	858.000,00	7,90%
014	224.378,00	223.240,00	-0,50%	225.510,00	228.510,00	1,33%
023				365.500,00	311.885,60	-14,67%
042	12.033,82	12.033,82	0,00%	12.800,00	13.000,00	1,56%
65	144.123,82	165.093,70	14,55%	168.554,13	194.400,00	15,33%
66	17.367,56	16.329,35	-5,98%	18.000,00	15.000,00	-16,67%
67				1.000,00	1.000,00	0,00%
68					10.000,00	
Total	1.381.907,64	1.479.796,69	7,08%	1.971.056,92	2.054.057,07	4,21%

Recettes de fonctionnement budget Ville 2024

Chapitres	Réalisations N-2 CA 2022	Réalisations N-1 CFU 2023	Variation réalisations N-1/N-2	Budget N-1	Propositions (BP)	Variation budgets 2023/2024
002				490.511,02	490.925,07	0,08%
013	24.786,63	12.654,95	-48,94%	5.000,00	10.000,00	100,00%
042						
70	86.975,55	78.475,78	-9,77%	70.320,90	78.000,00	10,92%
73&731	1.043.229,56	1.126.743,97	8,00%	1.111.725,00	1.191.132,00	7,14%
74	313.030,53	356.279,65	13,82%	221.000,00	224.000,00	1,36%
75	71.624,27	79.684,81	11,25%	72.500,00	60.000,00	-17,41%
77	53.116,00					
Total	1.592.762,54	1.653.839,16	3,84%	1.971.056,92	2.054.057,07	4,21%

ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Dépenses d'investissement budget Ville

Opération	Réalisations N-1 CFU 2023	Budget N-1	Propositions (BP)
Opération financière	142.008,61	289.005,72	316.043,93
126 - éclairage public	2.722,80	10.000,00	30.000,00
168 – travaux bâtiments	139.789,70	150.000,00	50.000,00
169 – acquisition matériel	10.983,62	14.000,00	20.000,00
174 – acquisition matériel informatique	11.577,13	12.000,00	5.000,00
181 – acquisition mobilier scolaire		3.000,00	3.000,00
193 – groupements de collectivités		5.000,00	5.000,00
204 - PLU	1.170,00	10.000,00	40.000,00
212 – Travaux forêts		5.000,00	3.000,00
222 – Aménagement place du champ de foire	4.713,75	15.000,00	15.000,00
224 – Aménagement Aire de sports et de loisirs			7.000,00
225 – voirie	49.677,26	70.000,00	70.000,00
227 – régularisation chemins communaux		3.000,00	3.000,00
228 – Acquisitions foncières			5.000,00
230 - accessibilité		3.000,00	3.000,00
232 – parking Dame Jeanne et jardins partagés	211.327,08	210.000,00	7.718,20
233 – embellissement des façades rue Saint Joseph		3.000,00	3.000,00
234 – étude hydraulique les Sacquetons		12.000,00	12.000,00
235 - extension groupe scolaire	16.301,20	140.000,00	190.000,00
Total	590.271,15	954.005,72	787.762,13

ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Recettes d'investissement budget Ville

Opération	Réalisations N-1 CFU 2023	Budget N-1	Propositions (BP)
Opération financière	364.687,33	675.658,72	522.762,13
126 - éclairage public			
168 – travaux bâtiments	75.000,00	86.347,00	
169 – acquisition matériel			
174 – acquisition matériel informatique			
181 – acquisition mobilier scolaire			
193 – groupements de collectivités			
204 - PLU			
212 – Travaux forêts			
222 – Aménagement place du champ de foire			
225 – voirie	21.200,00		
227 – régularisation chemins communaux			
230 - accessibilité			
231 – aménagement de voirie ancien chemin de Bargemon			
232 – parking Dame Jeanne et jardins partagés	104.988,25	140.000,00	15.000,00
233 – embellissement des façades rue Saint Joseph			
234 – étude hydraulique les Sacquetons			
235 - extension groupe scolaire		52.000,00	250.000,00
Total	565.875,58	954.005,72	787.762,13

ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Dépenses de fonctionnement budget CCAS 2024

Chapitres	Réalisations N-1 CA 2023	Budget N-1	Propositions (BP)	Variation budgets 2023/2024
011	2.550,00	6.936,66	1.717,50	-76,68%
65	1.699,16	1.700,00	2.500,00	47,05%
Total	4.249,16	8.636,66	4.217,50	-52,33%

Recettes de fonctionnement budget CCAS 2024

Chapitres	Réalisations N-1 CA 2023	Budget N-1	Propositions (BP)	Variation budgets 2023/2024
002		6.136,66	3.317,50	-47,57%
70	255,00	1.500,00	300,00	-80,00%
74	175,00		100,00	
75	1.000,00	1.000,00	500,00	-50,00%
Total	1.430,00	8.636,66	4.217,50	-52,33%

ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Structure de la dette 2024

Evolution du capital restant dû budget Ville

N°	Objet	Emprunt initial	Date début	Date de fin	Durée	CRD+IRD 2023	CRD+IRD 2024
E34	ACQ. MAISON ET TERRAIN SCHNEIDER	100 000,00	26/05/2005	19/07/2025	20	19 337,80	12 335,98
E35	CONST. GARAGE MUNIC./TRAVAUX VOIRIE	250 000,00	04/12/2006	04/12/2026	20	67 230,42	50 450,53
E40	TRAVAUX DE VOIRIE	200 000,00	05/04/2010	06/07/2024	15	17 196,07	
E42	REAMENAGEMENT DE LA DETTE	409 012,70	28/05/2015	06/07/2029	14	227 833,27	194 070,15
E43	AMENAGEMENT AIRE DE SPORTS ET DE LOISIRS	100 000,00	25/01/2017	25/04/2031	15	60 758,12	53 162,32
E44	Financement travaux réhabilitation Maison Schneider	300 000,00	30/06/2018	15/06/2037	20	243 888,81	226 466,61
E47	Consolidation partielle prêt relais	150 000,00	11/0/2022	12/05/2032	10	153 103,42	136 979,64
		1 509 012,70				789 347,91	673 465,23

ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

GRADES EMPLOIS	CATEGOR IE	TYPE D'EMPLOI					TYPE D'AGENT		
		EMPLOIS PERMANE NTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANE NTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS NON PERMANE NTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS NON PERMANE NTS A TEMPS NON COMPLET	TOT AL	AGENTS STAGIAIRES/TITUL AIRES	AGENTS NON TITULAI RES	TOT AL
FILIERE ADMINISTRATI VE (a)		5	0	0	0	5	4	1	5
Adjoint Administratif territorial Principal 1 ^{ère} classe	C	1	0	0	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif territorial Principal 2 ^{ème} classe	C	1	0	0	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif territorial	C	3	0	0	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (b)		9	0	1	5	15	9	6	15
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	2	0	0	0	2	2	0	2
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	3	0	0	0	3	3	0	3
Adjoint technique territorial	C	4	0	1	5	10	4	6	10

ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	TYPE D'EMPLOI					TYPE D'AGENT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS NON PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS NON PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS STAGIAIRES/TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (c)		1	0	0	0	1	1	0	1
Brigadier-Chef Principal	C	1	0	0	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURE (d)		1	0	0	0	1	1		1
Adjoint territorial du patrimoine principal 2 ^{eme} classe	C	1	0	0	0	1	1	0	1
Adjoint territorial du patrimoine	C	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (a+b+c+d)		16	0	1	5	22	15	7	22